

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| O Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

156647

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autre

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7342 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Chouïa

HASSAN

Date de naissance : 24/02/1968

Adresse :

Tél. : 0661328052

Total des frais engagés : 150,00

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 06/03/2023

Nom et prénom du malade : Chouïa HASSAN Age: 55

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Tongue Cancer

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

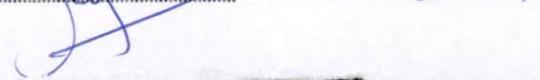
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

07 AVR. 2023

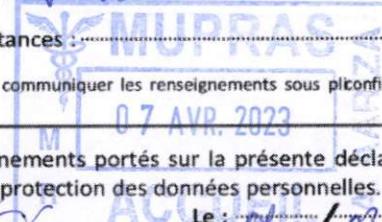
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : MUPRAS

Le : 06/03/2023

Signature de l'adhérent(e) : 

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06.03.93 Consultation			150 €	<p>INP : Jean Blat A SAC - PU-PH</p> <p>Professeur : Jean Blat A SAC - PU-PH</p> <p>Département de Chirurgie Cardio-vasculaire</p> <p>Hôpital Européen Georges Pompidou</p> <p>20-40 rue Leblanc 75608 Paris Cedex 15</p> <p>Secrétariat - Tél. : 01 56 09 38 31</p> <p>RPPS 10001635563 N° PINESS 750803447</p>

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'OT.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : [ ]
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
<b>D.D.F PROTHESES DENTAIRES</b>	<b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b>			
	H 2 1 1 2 3 4 5 6 7 8 8 7 6 5 4 3 2 1 D ← B ↓ G →	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D —————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 2 1 1 2 3 4 5 6 7 8 8 7 6 5 4 3 2 1 D ← B ↓ G →			MONTANTS DES SOINS
	H 2 1 1 2 3 4 5 6 7 8 8 7 6 5 4 3 2 1 D ← B ↓ G →			DATE DU DEVIS
	H 2 1 1 2 3 4 5 6 7 8 8 7 6 5 4 3 2 1 D ← B ↓ G →			DATE DE L'EXECUTION

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Professeur Jean Marc ALSAC**  
Professeur des Universités - Praticien Hospitalier  
Chirurgien Vasculaire et Endovasculaire  
HEGP - 20 rue Leblanc 75015 Paris  
RPPS : 10001635563 - N° ADELI : 75 1723545

Paris, le 06/03/2023

## Facture Acquittée

### Identification du bénéficiaire

M Cuooki Hassan	Né(e) le :
	N° INSEE :
Régime obligatoire :	Régime Complémentaire :

Je soussigné(e), M Cuooki reconnaît être entré(e) au Centre Hospitalier en qualité de « Patient Personnel » du Professeur Jean-Marc ALSAC.

Je reconnais avoir été informé(e) des honoraires pour les consultations et actes médicaux nommés ci-dessous.

Je soussigné le Pr Jean-Marc ALSAC, certifie avoir reçu la somme de 150.00 euros en tant que ticket modérateur et dépassement d'honoraires.

Désignation des actes facturés le		sur la FSE n°	
Code acte	Montant des honoraires facturés	Part SS tarif CCAM avec modificateur	Part Mutuelle
APU	150.00	69.00	81.00
Total :	150.00	69.00	81.00

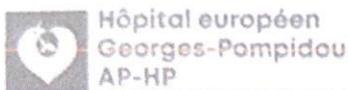
Le Patient,

Le Praticien,



CETTE NOTE D'HONORAIRES REMPLACE LA FACTURE E615 OU LA FACTURE REF : S3404

NON DELIVREES PAR L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS



AP-HP Centre - Université de Paris

20, rue Leblanc  
75908 Paris Cedex 15  
tel : 01 56 09 20 00

DMU CARTE  
Hôpitaux Broca • La Collégiale • Cochin  
Gérentin Célon • HEGP • Hôtel-Dieu  
Necker • Enfants malades • Vaugirard

FÉDÉRATION DE CHIRURGIE CARDIO-  
VASCULAIRE

Professeur Pascal VOUHE

SERVICE DE CHIRURGIE CARDIO-  
VASCULAIRE

Professeur Paul ACHOUH

Professeur Pierre JULIA

Professeur Jean-Marc ALSAC

Professeur BEL

Professeur Salma EL BATTI

Professeur Christian LATREMOUILLE

Professeur MENASCHE

Docteur Pierre DAHDAAH

Docteur Lucie DERYCKE

Docteur Léonora DU PUY-MONTBRUN

Docteur Charles-Henri GAUTHIER

Docteur Jean-Michel GRINDA

Docteur Jérôme JOUAN

Docteur Levon KHACHATRYAN

Docteur Susanna SALVI

Docteur Willy SUTTER

Docteur Rachid ZEGDI

CONSULTATIONS DE PHLEBOLOGIE

Docteur Anne-Marie GOUNY

Docteur Jean-Luc RICHARD

Docteur Pierre SINTES

EXPLORATIONS ECHO-DOPPLER

Docteur David BACQUET

Docteur Livia BONNAFE

Docteur Khalil NEBIH

ACCUEIL CONSULTATIONS

tel : 01 56 09 22 54

fax : 01 56 09 25 91



## ECHO-DOPPLER ARTERIEL DES MEMBRES INFÉRIEURS

Paris, le lundi 6 mars 2023

**MONSIEUR : CHOUKI HASSAN**

Né le : 27/02/1968

Réalisé par : Dr NEBIH Khalil

**INDICATION :** Contrôle d'un abord fémorale droit.

Bonne perméabilité de l'aorte abdominale sans signe d'ectasie. Le diamètre antéro-postérieur est mesuré à 18 mm.

Les axes iliaques sont libres et de flux satisfaisant sans sténose hémodynamique ni d'amortissement des flux.

Les artères fémorales communes, superficielles sont tout à fait perméables avec un bon flux artériel et sans amortissement hémodynamique.

Absence d'image de faux anévrisme au niveau du Scarpa droit.

Hématome superficiel non compressif, diffus, au-dessous du Scarpa droit

« Les données administratives, sociales et médicales de votre dossier hospitalier sont utiles pour la recherche médicale. L'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris - AP-HP a créé une base de données qui regroupe les données de tous les patients soignés dans ses hôpitaux afin de mener des recherches en santé et piloter l'activité hospitalière. Ceci vous permet de contribuer au progrès médical. Pour en savoir plus sur les projets de recherche, les partenariats envisagés, et les modalités d'exercice de vos droits, vous pouvez consulter le portail d'information de l'Entrepôt de données à l'adresse <http://recherche.aphp.fr/eds>.

Vous pouvez vous opposer à l'utilisation pour la recherche des données de votre dossier ou celle de votre enfant, sans vous justifier, en vous adressant au directeur de l'hôpital où vous (ou votre enfant) avez été soignés, ou en remplissant le formulaire d'opposition électronique disponible à l'adresse <http://recherche.aphp.fr/eds/droit-opposition> ».

Contrôle bio avec Hb pour s'assurer de l'absence d'anémie .  
Pas de dysfonction VG ou valvulaire expliquant le tableau

« Les données administratives, sociales et médicales de votre dossier hospitalier sont utiles pour la recherche médicale. L'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris - AP-HP a créé une base de données qui regroupe les données de tous les patients soignés dans ses hôpitaux afin de mener des recherches en santé et piloter l'activité hospitalière. Ceci vous permet de contribuer au progrès médical. Pour en savoir plus sur les projets de recherche, les partenariats envisagés, et les modalités d'exercice de vos droits, vous pouvez consulter le portail d'information de l'Entrepôt de données à l'adresse <http://recherche.aphp.fr/cds>.

Vous pouvez vous opposer à l'utilisation pour la recherche des données de votre dossier ou celle de votre enfant, sans vous justifier, en vous adressant au directeur de l'hôpital ou vous (ou votre enfant) avez été soignés, ou en remplissant le formulaire d'opposition électronique disponible à l'adresse <http://recherche.aphp.fr/cds/droit-opposition> ».



Hôpital européen  
Georges-Pompidou  
AP-HP  
20, rue Leblanc  
75908 PARIS Cedex 15  
Standard : 01 56 09 20 00

FEDERATION CLINIQUE DE CHIRURGIE CARDIAQUE ET VASCULAIRE – Pr P. VOUHÉ  
LABORATOIRE D'ECOCARDIOGRAPHIE  
ACCUEIL CONSULTATION : 01 56 09 22 54  
Pr P. ACHOUH – Pr P. JULIA

## ECHO DOPPLER CARDIAQUE

CHOUKI HASSAN  
Né le 27/02/1968  
NIP : 8012910849

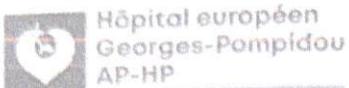
Réalisé le lundi 6 mars 2023  
par le Dr MUNTE Laura

Motif de la demande : dyspnée chez u patient porteur d'un Bentall mécanique, contexte post op stent carotides, relai AVK-HBPM en cours sans oubli de prise et sans gap d'anticoagulation majeur

Dyspnée essentiellement expiratoire, avec auscultation pulmonaire claire  
Léger souffle systolique ejectionnel 2-3/6, clics bien perçus

MESURES TM								
VGTD (mm)	VGTS (mm)	SIVTD (mm)	PLTD (mm)	Ao (mm)	OG (mm)	VD (mm)	FRVG (%)	FEVG (%)
48	31.5	11.5	9					64
COMMENTAIRES								

Ventricule gauche non dilaté, non hypertrophié (léger remodelage concentrique sans obstruction significative à l'état basal)  
Bentall mécanique avec bonne cinétique des 2 ailettes bien visualisées, sans sténose ni fuite  
Vmax Vao 2,5m/s, Gmoy 12mmHg, IP 60% pour ITVssAo à 27cm  
Fuite mitrale modérée tout au plus, bien que très excentrée, sur un très léger prolapsus du bord libre de A2  
rPISA 0.7cm pour Va 31cm/s, Vmax IM à 575 cm/s, soit SOR à 0,17 cm<sup>2</sup>. Gmoy à 3 mmHg  
Flux mitral restrictif, E/a à 3 et E/e' à 11.4  
PAPs à 40+5 mmHg sur l'IT modérée centrale  
Absence d'épanchement péricardique  
VCI non dilatée, peu compliant  
Emoussement pleural droit avec bonne cinétique des 2 coupoles



Hôpital européen  
Georges-Pompidou  
AP-HP

AP-HP Centre - Université Paris Cité  
20 rue Leblanc  
75908 Paris Cedex 15

DMU CARTE

FÉDÉRATION DE CHIRURGIE CARDIO  
VASCULAIRE

Professeur Pascal VOUHE

SERVICE DE CHIRURGIE VASCULAIRE

Professeur Pierre JULIA

Chef de Service

e-mail : pierre.julia@aphp.fr

Secrétariat

tel : 01 56 09 36 23

fax : 01 56 09 22 38

e-mail : sandy.ravenne-contreras@aphp.fr

Professeur Jean-Marc ALSAC

Professeur des Universités - Praticien Hospitalier

Secrétariat

tel : 01 56 09 36 31

fax : 01 56 09 22 19

e-mail : sonia.kaci@aphp.fr

Professeur Salma EL BATTI

Professeur des Universités - Praticien Hospitalier

Secrétariat

tel : 01 56 09 36 23

fax : 01 56 09 22 38

e-mail : sandy.ravenne-contreras@aphp.fr

Docteur Lucie DERYCKE

Cheffe de Clinique Assistante

Docteur Rita CHERKAOUI

Cheffe de Clinique Assistante

Docteur Ghazi HARICA

Praticien Attaché Associé

Docteur Marie CORNIQUET

Docteur Junior

Secrétariat

tel : 01 56 09 36 09

fax : 01 56 09 56 48

e-mail : sandrine.vaillant@aphp.fr

UNITE MINERVA

Pr Salma EL BATTI / Pr Tristan MIRALDT

Chefs du protocole

Secrétariat

tel : 01 56 09 36 20

e-mail : naima.habas@aphp.fr

SERVICE DE CHIRURGIE CARDIO  
VASCULAIRE

Programmation Chirurgie vasculaire ambulatoire  
tel : 01 56 09 36 09

Accueil Consultation

tel : 01 56 09 22 54

site : <https://www.doctolib.fr>

Accueil Hospitalisation

tel : 01 56 09 37 03

Accueil Hôpital de Jour

tel : 01 56 09 36 17

ANNEXES

Assistante Sociale

tel : 01 56 09 29 95

[www.aphp.fr](http://www.aphp.fr) pour accéder à la plateforme



Docteur FSIHI ABDELHAMID

Institut de Cardiologie et d'Angiologie  
728 boulevard Kelléa  
99350 CASABLANCA

Copie à M. CHOUKI HASSAN,

Remise en main propre

Paris, le lundi 06 mars 2023

Cher Confrère,

Je revois ce jour en consultation de contrôle Monsieur CHOUKI HASSAN, âgé de 55 ans, que j'ai opéré le 23 février 2023 d'une angioplastie + stents couverts de sténoses serrées de l'origine des pontages du TABC et de la carotide commune gauche, par voie retrograde cervicale carotidienne bilatérale.

Les suites opératoires ont été simples, le patient a pu reprendre ses activités habituelles. Il se plaint d'une dyspnée d'effort que nous contrôlons par échographie cardiaque ce jour. L'échographie est tout à fait rassurante avec une valve cardiaque normale, ailettes mobiles sans thrombus ni gradient. La fonction VG est conservée avec FE à 64%.

Les cicatrices sont solides, avec un petit hématome cervical gauche en voie de résorption, sans répercussion compressive sur la déglutition.

Je note également un hématome au niveau d'un point de ponction d'un cathéter de surveillance anesthésique, sur l'artère fémorale droite, pour lequel un échodoppler de contrôle a été réalisé. Cet examen est rassurant sans faux anévrisme au point de ponction.

Le bilan sanguin du jour est tout à fait rassurant avec une hémoglobine à 12.5g/dl, une CRP à 25 et un INR à 1.5.

L'angioscanner du 24/02/2023 met en évidence un bon résultat de l'intervention avec des stents couverts bien ouverts du TABC et de la Carotide commune gauche, parfaitement perméables, sans resténose résiduelle.

Je recommande donc de poursuivre le traitement médical vaso-protecteur et de réaliser un angioscanner de contrôle dans 6 mois.

Je reverrai Monsieur CHOUKI avec les résultats de cet examen, ou s'il préfère pourrait recevoir l'examen sous forme de CDROM avec images DICOM.

Vous remerciant de votre confiance, je reste bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments le plus confraternels.

Professeur Jean-Marc ALSAC (PU-PH)